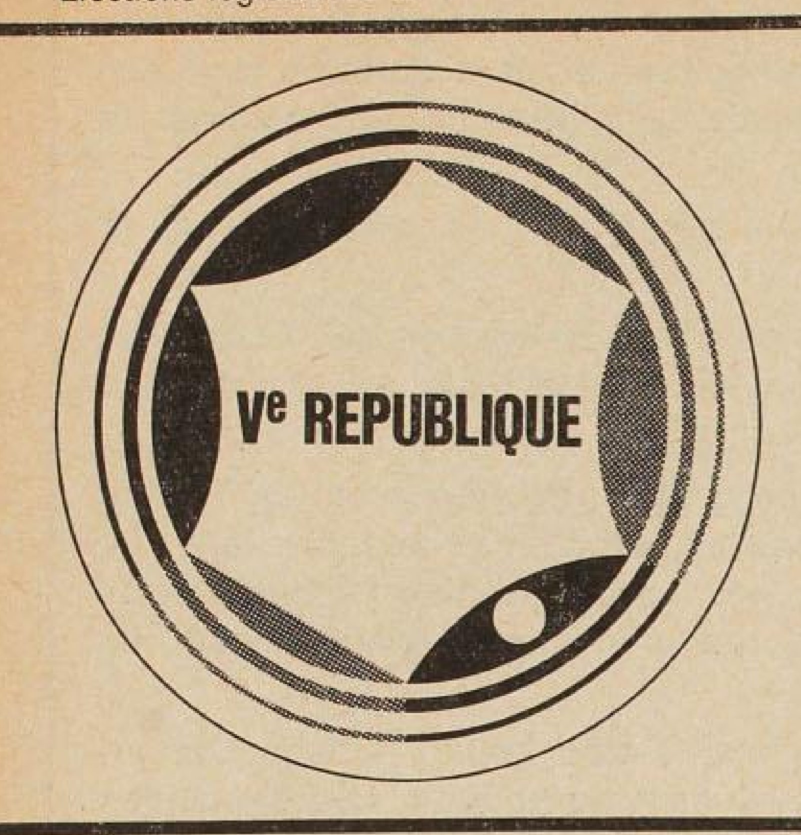


Dr Henry BERGER



Le Docteur Henry Berger est né, en 1920, à Rivières-les-Fosses. Il a passé son enfance à Dijon. Elève à l'école Montchapet puis au lycée Carnot, il commença ses études de médecine à l'Ecole de Dijon, puis les poursuivit à Paris. Participa activement à la Résistance comme médecin du maquis de Flavigny, puis dans le Vercors et en Sologne.

Il s'installe à Fontaine-Française. La pratique médicale le met ainsi en contact avec tous les problèmes de ceux qu'il visitait chaque jour, en même temps qu'il gagnait leur confiance. Il devint adjoint au maire, conseiller général, puis, en 1959, maire de Fontaine-Française.

Aux élections législatives de novembre 1962, dans la 2e circonscription de Dijon, il arrivait largement en tête au premier tour, et il était élu au 2e tour. Au cours de la législature, le Dr Berger a siégé à la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales. Président du groupe d'études Santé publique de l'Assemblée, membre du Conseil supérieur de la Sécurité Sociale, il est de plus délégué au Conseil de l'Europe pour les problèmes de la main-d'œuvre étrangère et de l'alimentation. Il a été le rapporteur des lois sur les Sociétés civiles professionnelles et sur la Recherche scientifique, votées en 1966 par l'Assemblée, et a participé à l'étude de 58 projets des lois en commission.

Electrices,
Electeurs,

En me présentant à nouveau, je soumets à vos suffrages la façon dont j'ai accompli le mandat parlementaire que vous m'aviez confié, le 25 novembre 1962, à une large majorité.

Au service de la circonscription,

je me suis efforcé, comme lorsque j'étais médecin de campagne, de venir en aide à ceux qui étaient en difficulté, sans m'occuper de leurs opinions politiques. Comme mon cabinet médical, ma permanence dijonnaise a été ouverte à tous. Seul le champ de mon action a été modifié. Au cours de ces quatre années, pour répondre à tous ceux qui m'ont écrit, pour intervenir auprès des administrations et des ministères, j'ai écrit plus de 30.000 lettres manuscrites.

Les collectivités locales qui ont eu recours à mon aide savent que j'ai toujours fait diligence à leur appel et que je les ai aidées à trouver une solution à des problèmes délicats par une intervention commune soit auprès des administrations locales soit à Paris.

Au service de la Nation,

à l'Assemblée Nationale, je suis resté fidèle aux positions que j'avais prises en novembre 1962 et que vous aviez approuvées. J'ai collaboré, au sein de la majorité, à cette politique de stabilité, de paix et de sécurité qui est l'intérêt de la nation.

Grâce à cette majorité qui a soutenu l'action du gouvernement et du Président de la République, le bilan de ces quatre années est positif.

— **La politique d'indépendance et de paix** attire le respect du monde entier et donne aux mères françaises la certitude que leurs fils ne risquent plus d'aller mourir dans des guerres lointaines.



Remplaçant éventuel :

Maurice LOMBARD

Né en 1922, à Tarsul, il a fait ses études secondaires et supérieures à Dijon. Il prit part à la Résistance, dans notre département. Professeur d'histoire au lycée Carnot, il fait en même temps des recherches sur cette période de notre histoire régionale. Ordre du Mérite, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, Palmes académiques.

— **Un immense effort a été fait pour l'Education Nationale** et pour la démocratisation de l'enseignement. Pour la première fois dans notre histoire, le nombre des enseignants a dépassé celui des militaires. Il suffit de regarder autour de soi, à Dijon, à Quetigny, à Pontailler, ces nouveaux établissements supérieurs, secondaires et techniques pour juger du ridicule des affirmations de certains opposants.

— **La construction** (413.000 logements en 1966) a atteint un niveau qui n'avait même pas été envisagé par le régime précédent.

— **L'agriculture** a bénéficié, pour l'aider à réaliser sa profonde mutation, d'un appui particulier de l'Etat. Pour seconder l'effort des agriculteurs, le budget qui lui est consacré est passé de 3.678 millions en 1958 à 10.000 millions en 1966, et à 11.432 millions en 1967.

— **L'économie française**, orientée par les IVe et V^{e} plans se modernise et progresse régulièrement. La France occupe, en 1966, la première place parmi les grands pays de l'Europe pour la production par habitant. Au cours de cette même année, la hausse des prix a été moins élevée chez nous que chez nos partenaires du Marché Commun. Après le voyage du Général de Gaulle à Moscou, nos relations commerciales avec les pays de l'Est se développent.

— **Le chômage,** qu'évoque M. Mitterand pour effrayer les travailleurs, est en réalité très faible — sans comparaison possible avec ce qu'il est en Angleterre depuis que les socialistes y sont au pouvoir. Les demandes d'emploi proviennent essentiellement de travailleurs que l'évolution technique entraîne à changer d'activité. La loi sur la formation professionnelle proposée par le Gouvernement et votée, au cours de la dernière session, à l'unanimité, doit permettre une réadaptation et une promotion que rend nécessaire l'évolution des techniques de notre temps.

— **Le niveau de vie des Français** a profité de l'accroissement de la richesse générale de la nation, au cours de ces quatre années, plus qu'en aucune autre période de même durée. Cela s'est essentiellement traduit par la diffusion des éléments de confort nouveaux (télévision, appareils électro-ménagers, automobiles...). et par l'accroissement des dépôts dans les caisses d'épargne. Les prestations sociales ont particulièrement augmenté, 98% des Français bénéficient de l'assurance maladie.

CETTE ŒUVRE DOIT ÊTRE POURSUIVIE ET DÉVELOPPÉE.

— Par une expansion économique rationnelle et planifiée.

— Par l'accroissement du niveau de vie (accroissement de 25% prévu par le Ve Plan).

— Par l'accession de tous les jeunes Français à un droit égal à l'instruction.

— Par l'aménagement du territoire — dont d'autres parlent volontiers aujourd'hui mais dont le Gouvernement de la Ve République a pris l'initiative.

— Par la poursuite d'une politique européenne.

— Par la protection des faibles, des handicapés et des personnes âgées, dont la situation doit être progressivement améliorée.

— Par la stabilité monétaire, sans laquelle tous les progrès sociaux sont sans cesse remis en question.

LES OPPOSITIONS EN SONT INCAPABLES.

Parce qu'elles ne sont unies que dans leur hostilité au Général de Gaulle et aux institutions de la Ve République.

Parce que, opposées entre elles sur les grands problèmes concrets, elles ne peuvent pas former une majorité de gouvernement stable.

Aussi, refusant le retour au désordre et à l'aventure,
à l'instabilité,
à l'inflation,

VOUS VOTEREZ POUR LA DÉFENSE DE NOS INTÉRÊTS RÉGIONAUX
POUR LA SÉCURITÉ
POUR LA PROSPÉRITÉ
POUR LA PAIX

VOTEZ DR HENRY BERGER

F. Berthier - Dijon

VU, le candidat